
Conclusion

L'Editeur en Chef a voulu que soit ajouté à ce numéro un "chapitre récapitulatif" qui rassemblerait "des remarques générales sur cet important et remarquable phénomène que sont dans le monde des Bibliothèques, les Bibliothèques Nationales." Il affirme avec insistance que le "monde a besoin de savoir ce qu'est une Bibliothèque Nationale, a besoin de connaître leurs origines, et aussi ce que sont apparemment leurs fonctions." Peut-être a-t-il raison: peut-être le monde découvrira-t-il un jour une définition valable. Mais les constatations précédentes, toutes limitées qu'elles soient aux institutions du monde libre, apportent suffisante évidence du fait que les Bibliothèques Nationales sont précisément en période d'active transformation: qu'elles sont des organismes étonnamment complexes: que, si quelques unes parmi les plus récemment créées, ont ouvertement copié leurs aînées, la plupart d'entre elles ont une originalité bien marquée: qu'elles défient ou échappent à une simple classification: qu'elles possèdent des personnalités bien distinctes et portent fièrement les marques de leur dissemblance.

Il en résulte que le danger est grand de laisser échapper des affirmations mal fondées. Les Bibliothèques Nationales n'ont que peu de caractéristiques communes et à chacune de ces caractéristiques, ou presque, nous pourrions trouver une exception. Peut-être pourrions-nous dire avec exactitude, nous répétant, que les dépenses engagées pour le maintien des Bibliothèques Nationales sont à la charge des Pouvoirs Publics, les fonds nécessaires étant attribués et déboursés par les Trésoreries Nationales. Peut-être pourrions nous aussi rappeler que les Bibliothèques Nationales font, dans bien des cas, partie de l'Etat: que quelques unes d'entre elles sont directement subordonnées soit au Ministère de l'Education Nationale, soit au Parlement, tandis que d'autres ont atteint un plus large degré d'autonomie, tout en restant néanmoins soumises dans la conduite de leurs affaires aux contrôles et aux décisions de conseils ou de commissions supérieures créés par le gouvernement.

Arundell Esdaile, une autorité en la matière, mentionnait en 1934

Translated by Jeanne Anne Foreman, member of the Circulation Staff, University of Illinois Library.

Conclusion

“that comparatively modern product, the national library,” ajoutant que “the idea of a national library has for over a century, and for longer still, if we consider it rightly, been expanding.” Cette expansion se poursuit.

Les Bibliothèques Nationales ont des origines diverses. Ainsi, certaines ont été établies expréssément pour remplir le rôle qu’elles ont actuellement, De larges collections privées rendues accessibles au public sont à l’origine de plusieurs autres Bibliothèques Nationales. Nombreuses sont celles qui ont atteint leur développement actuel par une extension progressive de leurs privilèges et de leurs facilités à une clientèle sans cesse grandissante.

Soit dès leur création, soit au cours de leur développement, les Bibliothèques Nationales ont été considérées comme les naturels dépositaires de tous les documents exprimant le génie de leur peuple, quels que soient ces documents: imprimés, manuscrits, fac-similés sur films, partitions musicales, en gravure ou glyphe, cartes et graphiques, enregistrements pris sur le vif. Préservatrices de leur littérature nationale, les Bibliothèques Nationales étaient toute désignées pour servir de dépôt légal et grouper tous les documents relatifs à la production des presses de leur pays.

Elles devinrent ainsi les principales sources d’information pour l’établissement de bibliographies nationales sans cesse mises à jour. Il semblerait que se dessine actuellement une tendance des Bibliothèques Nationales à assumer les responsabilités de la préparation et de la publication des bibliographies nationales qui, jusqu’alors, étaient laissées à des entreprises commerciales privées, et dans la mesure où les techniques employées en matière de bibliographie sont compatibles avec les règles quelque peu rigides qu’elles ont adoptées pour l’établissement de leurs catalogues, les Bibliothèques Nationales ont été mises à même, et actuellement obligées, d’accomplir sans délai les diverses opérations, que doivent subir les nouvelles acquisitions d’une bibliothèque, avant que leur utilisation ne soit possible.

Par nature, les collections des Bibliothèques Nationales sont encyclopédiques. Parce que la vie et le destin des peuples qu’elles existent pour servir sont déterminés par la culture et les progrès des autres peuples, les Bibliothèques Nationales sont dans l’obligation d’acquérir une importante partie de la littérature étrangère, touchant aux sujets, aux disciplines les plus variés. Cette obligation s’étend à la fois en quantité et en densité bien au delà de l’obligation et des possibilités qu’ont les autres bibliothèques d’acquérir pour leurs collections ces publications étrangères.

Dans ce but, les Bibliothèques Nationales procèdent à des échanges, et ce sur une large échelle. Certains de ces échanges sont le résultat de conventions négociées par les différents Ministères des Affaires Etrangères et les différentes Ambassades: d'autres sont la conséquence d'arrangements privés. Il semblerait que dans le monde réduit d'après guerre, aussi vieux que Wattemare, un nouvel élan et une nouvelle vigueur aient été donnés aux échanges internationaux.

Implicitement, donc, le champ d'action des Bibliothèques Nationales est universel. Mais, mises à part les méthodes les plus ordinaires d'acquisition, le dépôt légal, les échanges et les transferts intergouvernementaux, le prestige dont elles jouissent est le meilleur atout des Bibliothèques Nationales, la meilleure garantie de leur développement. Elles sont surtout florissantes là où leurs efforts, leurs aspirations, et leurs possibilités sont le mieux comprises, reçoivent l'approbation et le support de tous. Leur prestige se mesure essentiellement à la valeur de leur personnel, au montant de leurs crédits annuels, à l'importance des dotations et à la qualité des dons de toutes sortes qu'elles attirent. Les Bibliothèques Nationales, dans une plus large mesure qu'on ne le pense généralement, dépendent pour leur continuel enrichissement de la générosité de personnes privées, inspirées par le désir de contribuer au bien public.

En addition à ses fonctions générales de direction, l'administration d'une Bibliothèque Nationale est chargée de maintenir de bonnes relations: avec les autres services du gouvernement, avec les Académies et les Instituts, avec les associations professionnelles, avec les Universités et les Ecoles d'Enseignement Supérieur: avec les collectionneurs et les experts, avec les hommes d'Etat et les hommes de savoir, avec les hommes d'affaires et les philanthropes, avec les savants et les techniciens, avec les auteurs et leurs éditeurs, avec les personnalités éminentes et le citoyen anonyme, avec la profession. Car il semble être de règle que là où les Bibliothèques Nationales prospèrent, leurs activités s'identifient, sont associées aux intérêts de groupes aussi nombreux que divers.

Toutes les Bibliothèques Nationales n'occupent pas la même position dans le système que constitue l'ensemble des bibliothèques de leur pays. Certaines peuvent être tout à fait indépendantes ou en dehors du système: d'autres sont chargées par la loi de responsabilités bien déterminées en même temps que d'un rôle de premier plan: d'autres encore exercent une autorité mal définie, et seulement d'un commun accord. Il n'est peut-être pas de Bibliothèque Nationale qui soit tout à fait à l'abri de la concurrence, de la menace possible que repré-

Conclusion

sentent les bibliothèques rivales, et dans l'ensemble, c'est là une situation salubre pour les Bibliothèques Nationales. Cette compétition les garde vivantes et alertes: elle les oblige à donner les raisons qui justifient leur maintien: elle appelle leur attention sur les problèmes contemporains: elle les incite à ne pas s'abandonner à la routine.

Mais quelle que soit leur place dans le système national, nous avons l'encourageante preuve que, dans bien des parties du monde, les travaux des Bibliothèques Nationales et ceux entrepris par les autres bibliothèques se complètent. Non seulement pour elle-même, mais, aussi pour ces autres bibliothèques, la Bibliothèque Nationale imagine, développe et perfectionne les techniques qui serviront de modèles, encourage leur adoption par tous. Elle établit, publie et diffuse les règles d'une technique efficace. Elle remplit les fonctions d'un centre pour l'établissement de catalogues, imprimant des cartes qu'elle met à la disposition de toutes les autres institutions. Qu'elle en soit à l'origine ou qu'elle y prenne part à titre de simple partenaire, partenaire vivement intéressé, la Bibliothèque Nationale participe à tous les importants travaux bibliographiques entrepris en coopération, dans l'intérêt général. Précisément parce qu'elles sont nationales, les Bibliothèques Nationales préparent des catalogues collectifs des livres et toutes autres publications utiles à la Recherche. Elles peuvent ainsi aisément découvrir les ouvrages rares ou peu répandus et les rendre accessibles aux érudits, servant de "clearinghouse" pour les prêts interbibliothèques. Les catalogues collectifs leur permettent aussi d'évaluer les ressources des différentes bibliothèques du pays, de découvrir leurs insuffisances, d'établir un programme d'acquisitions qui sera exécuté en commun et économiquement pour remédier à ces insuffisances. Les informations fournies par ces catalogues collectifs permettent de réduire au minimum les double-emplois inutiles et coûteux. Les catalogues collectifs non seulement entraînent l'amélioration des collections de la nation dans leur ensemble: ils fournissent à la Bibliothèque Nationale un argument en faveur d'une politique de modération, et même de frugalité, en faveur aussi d'une fusion plus étroite de ses objectifs avec ceux des autres institutions, même si les liens officiels qui les unissent sont des plus ténus.

Il en résulte qu'une Bibliothèque Nationale est une Bibliothèque des Bibliothèques, et cet aspect de ses activités n'est pas un des moins importants. Elle leur fait don de ces publications qu'elle reçoit en superflu. Elle entreprend les études et les enquêtes que ces autres Bibliothèques ne pourraient tenter à elles seules et partage avec elles ses découvertes. Elle est leur défenseur et leur porte-paroles. Chaque

bibliothèque peut faire appel librement à son expérience, aux vastes ressources de ses nombreux départements spécialisés. Elle n'est ni leur maître, ni leur servante, Elle est part d'un ensemble.

Actuellement les Bibliothèques Nationales s'intéressent très vivement aux "accessoires." Elles essayent des appareils de toutes sortes, destinés à simplifier leurs opérations techniques et leurs travaux bibliographiques. Peut-être "l'Age des Bibliothèques Mécanisées" approche-t-il. Certains pensent peut-être que le besoin d'un intermédiaire humain, un jour, disparaîtra et que les bibliothécaires seront remplacés par des machines intuitives, nourries de littérature. Nous n'avons d'aucune manière l'intention de rabattre l'enthousiasme général: il est inévitable et contagieux: il peut conduire à des améliorations pratiques et amener d'heureuses conséquences. Le pis que nous puissions dire de cet engouement, de cette mode: ils peuvent avec grand dommage détourner notre attention de problèmes plus urgents. Il est actuellement trop tôt pour porter un jugement valable, mais cette "tendance" ne peut être ignorée.

De nombreuses Bibliothèques ont installé ou se proposent d'installer des services photographiques bien équipés. Ces services permettront de remplacer le prêt de textes rares par le prêt de reproductions, de coût peu élevé. Lorsque la plus grande partie du texte doit être reproduite, le moyen utilisé est le micro-film. Le micro-film a plusieurs avantages: il est relativement peu cher: il se conserve de façon satisfaisante lorsqu'il a été soigneusement fait: et pour la plupart des bibliothèques qui en font l'achat, l'arrangement des micro-films sur les rayons ne présente pas de difficultés. Les reproductions sur micro-film représentent actuellement, en nombre, une large part des collections des Bibliothèques Nationales, et des salles de lecture spéciales, avec projecteur et tout autre matériel nécessaire, ont été aménagées pour ceux qui désirent les étudier.

Nous ne pouvons dire que le micro-film soit apprécié unanimement, mais son utilisation est généralement considérée, "faute de mieux." Pour les séries peu souvent et brièvement consultées, l'usage n'en est généralement pas critiqué: c'est un moyen de reproduire et de conserver les journaux qui sont imprimés sur un papier peu résistant. Il peut être utilisé à peu de frais pour faire des copies destinées à l'usage courant. Il peut, quand cela s'avère nécessaire ou pratique, être rendu plus facilement lisible, soit par agrandissement sur un écran, soit par agrandissement sur papier.

Mais outre le micro-film, il est maintenant possible d'acquérir auprès de maisons commerciales des reproductions de livres et autres

Conclusion

publications obtenues par divers moyens micro-photographiques. Ces reproductions constituent un remarquable ensemble de sous-publications. Leur format particulier ne crée pas de problème spécial en ce qui concerne leur rangement, mais le fait que chaque type de reproduction nécessite l'usage d'un projecteur différent, ce qui en soi constitue une mise de fonds d'importance, en limite l'usage. Les années à venir diront comment le problème sera résolu par les Bibliothèques Nationales, mais il est possible que, en accord avec les autres bibliothèques, elles puissent agir et agiront pour réduire cette multiplicité.

Aucune Bibliothèque Nationale, à vrai dire aucune bibliothèque, ne peut plus que ses ressources financières ne permettent. C'est là énoncer une évidence, mais c'est aussi expliquer pourquoi il est si encourageant d'apprendre que les budgets de nombreuses Bibliothèques Nationales ont été augmentés au cours des dix années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale. Il est extrêmement douteux, cependant, que ces budgets soient partout suffisants. Jusqu'à ce qu'ils le soient, les Bibliothèques Nationales ne pourront transformer en réalités toutes leurs possibilités et permettre au public de bénéficier au maximum des avantages qu'elles offrent. Jusque là, elles devront tromper l'attente de ceux qui sont ignorants de leur réelle situation et se contenter de compromis.

La situation des plus anciennes et des plus importantes des Bibliothèques Nationales est peut-être particulière. Leur gloire est la gloire d'une continuité. Elles ont survécu à l'incendie et à l'inondation, aux guerres et aux invasions, à l'indifférence occasionnelle de l'opinion publique, à des directions médiocres. Elles ont atteint la renommée. La valeur de leurs collections est incalculable. Le total des fonds qui leur ont été consacrés, s'il était établi, étonnerait probablement les Bibliothèques Nationales elles-mêmes. Elles sont aujourd'hui administrées avec compétence et imagination. Elles ne sont ni vieilles, ni apathiques. Elles ont atteint leur maturité. Elles sont le produit de leur propre tradition, de leurs pratiques, de leur expérience, de leurs réalisations, de leurs présentes préoccupations. Elles sont dignes d'envie et d'admiration.

Mais leur activité est-elle limitée? Les réponses à cette question seront peut-être ésotériques, métaphysiques, délicatement subtiles, la question n'en reste pas moins posée. Les Bibliothèques Nationales ont-elles donné de précieux gages au destin? Les plus anciennes et les plus importantes des Bibliothèques Nationales, par exemple sont-elles peu disposées à accroître leurs activités? Très évidemment non, car ainsi que nous l'avons dit plus haut, nombre d'entre elles ont assumé

et continuent d'assumer de nouvelles fonctions. Mais se pourrait-il que ces nouvelles fonctions ne soient que le prolongement ou le développement de ces travaux qui dérivent de leur nature même? Se pourrait-il, en d'autres termes, qu'elles ne soient que la réalisation de ces objectifs que les Bibliothèques Nationales n'avaient pu atteindre jusqu'alors et qui leur ont été rendus accessibles seulement récemment?

Les plus anciennes parmi les Bibliothèques Nationales sont-elles opposées à toute innovation? L'évidence semblerait le nier. Peut-être alors serait-il plus équitable de nous demander si leurs hésitations ne sont pas plutôt causées seulement par la crainte d'un changement radical de leurs activités et de leurs préoccupations.

Cela semblerait une explication raisonnable. Car cette politique, si elle leur était imposée, pourrait signifier le désaveu des méthodes qui ont fait leur grandeur, la dilapidation d'un investissement national, l'abandon de tout ce qu'elles ont accompli et qu'elles chérissent. Il se peut que les plus anciennes et les plus importantes des Bibliothèques Nationales aient une vitesse acquise qui les pousse en avant, et leur permet encore de s'agrandir, mais sans cet élément magique qui les ferait se transformer elles-mêmes. Peut-être sont-elles limitées aux formes que le temps a établies pour elles.

Mais, dans certains cas, d'anciennes et importantes Bibliothèques Nationales ont permis par défaut, ou par impuissance, ou par abandon forcé ou par consentement inconscient que leur rôle et leurs fonctions de Bibliothèque Nationale soient confiés à des institutions nouvelles et distinctes. Ces institutions ne sont pas toujours complètement indépendantes. Fréquemment les Bibliothèques Nationales sont représentées dans leurs conseils d'administration où elles peuvent exercer quelque influence et assurer une meilleure coopération. Mais quels sont les buts que servent cet abandon de responsabilités et cette dispersion d'autorité?

Il est aussi parfaitement clair que les plus anciennes et les plus importantes des Bibliothèques Nationales sont des centres de premier ordre pour la Recherche, le meilleur outil à la disposition des érudits, mais leur organisation permet-elle dans tous les cas un service bibliographique effectif, toujours prêt à recevoir les requêtes? Si la réponse à cette question est affirmative, comment se fait-il que si souvent les demandes de bibliographie doivent être adressées à des bibliothèques spécialisées ou à des bureaux d'information? Ce qui semblerait être très évidemment le cas dans le domaine des sciences naturelles et appliquées. Peut-être l'importance des collections de ces Bibliothèques

Conclusion

Nationales et des considérations à la fois d'ordre pratique et budgétaire s'opposent-elles à une classification très différenciée et à l'analyse des textes qui sont essentiels aux expériences de chaque jour, au laboratoire ou au banc d'essais.

Les Bibliothèques Nationales seront peut-être, dans l'avenir, amenées à organiser leurs collections et leurs services publics sur deux plans parallèles mais bien différenciés: les humanités seraient traitées en conformité avec les principes bibliographiques établis, tandis que les ouvrages de sciences naturelles et de technologie seraient traités par les nouvelles méthodes de documentation, plus complexes. S'il n'en n'était pas ainsi, les Bibliothèques Nationales deviendraient les dépositaires de documents utiles seulement aux historiens et aux étudiants du passé et ainsi n'influenceraient plus le présent que par l'exemple.

Il n'est pas impossible cependant que la tendance à la dispersion des fonctions des Bibliothèques Nationales ne s'épuise vite et ne soit suivie par une période de réunification et de réintégration. Les règles de bonne administration sembleraient le demander. De plus, cette dispersion sera presque certainement arrêtée par l'amélioration et la réfection des locaux. Quelques Bibliothèques Nationales ont récemment terminé la construction de nouveaux bâtiments: dans d'autres cas, de nouvelles construction sont en cours: dans d'autres cas encore, les plans de nouveaux bâtiments sont à l'étude. Ceux-ci seront différents des constructions énormes de la génération précédente, sans vestibules trop ornés, sans "grand escalier." L'architecture moderne qui veut que le bâtiment soit adapté aux fonctions de l'institution qu'il abrite, non seulement remédiera au manque d'espace mais permettra à la Bibliothèque Nationale de remplir celles de ses fonctions et de ses tâches trop longtemps différées ou temporairement abandonnées, faute d'espace et de fonds.

Dans quelques parties du monde, les progrès des Bibliothèques Nationales ont été sérieusement retardés par la continuation de la guerre froide. Les progrès intellectuels et culturels ne peuvent être continus et consistants dans une atmosphère de peur, de suspicion et de désespoir.

Et cependant, ce malheureux et malencontreux affaiblissement des Bibliothèques Nationales est partiellement compensé par le fait que, lors de la création de nouveaux Etats, l'établissement d'une Bibliothèque Nationale a été l'un des premiers objectifs du gouvernement. Ceci témoigne, d'une façon convaincante, de la considération avec laquelle sont regardées les réalisations de leurs aînées à travers le monde. De plus, là où la profession de Bibliothécaire n'a pas atteint

son complet développement, des écoles de Bibliothécaires ont été créées, et placées, directement ou indirectement, sous le patronage des Bibliothèques Nationales. Il n'est pas rare que les Bibliothèques Nationales fournissent aux Associations Professionnelles de Bibliothécaires les locaux qui leur sont nécessaires ainsi que l'aide de secrétaires.

Dans le plus grand nombre des cas, le personnel des Bibliothèques Nationales appartient au cadre des fonctionnaires. Il a été parfois difficile d'obtenir des fonctionnaires chargés du reclassement de la Fonction Publique que les Bibliothécaires soient classés dans les catégories correspondant à leurs qualifications professionnelles et reçoivent les salaires appropriés. Mais un effort a été fait et se poursuit en ce sens. Les travaux d'une Bibliothèque Nationale, qui comprend de nombreux départements spécialisés, ne peuvent être confiés qu'à des spécialistes dont la formation peut se comparer à celle des membres de l'Enseignement supérieur. En plus de ces membres de leur personnel qui ont acquis les connaissances techniques requises pour la préparation d'un catalogue, pour la classification, pour le bon fonctionnement d'un service d'acquisitions, pour l'établissement de bibliographies, les Bibliothèques Nationales doivent faire appel à la collaboration d'excellents musicologues, géographes, savants, archivistes, juristes, linguistes, et autres érudits, dans les disciplines les plus diverses. Ceux-ci doivent être capables, non seulement d'avoir une connaissance approfondie de la collection, mais aussi de la faire connaître, d'en faciliter l'accès et l'utilisation. Que les Bibliothèques Nationales aient réussi à s'attacher la collaboration de représentants du monde érudit, et ce en si grand nombre, est une nouvelle preuve des compensations intangibles et impondérables, mais sensibles et vivifiantes qu'elles offrent.

Il se peut que le public prenne de plus en plus conscience des possibilités et des ressources des Bibliothèques Nationales. Certainement les Bibliothèques Nationales elles-mêmes ont, plus que jamais, le sentiment qu'elles peuvent contribuer d'une façon positive à la vie nationale. Elles ne se dérobent plus à la publicité et ne dédaignent pas la popularité. Au contraire, elles leur sont allègrement ouvertes. Il doit être bien clair cependant que ce souci ne naît pas d'une crainte égoïste, d'un appel insistant à la charité ou encore d'instincts de domination, mais d'un sens nouveau et aiguisé des devoirs qui s'attachent au second de leurs privilèges. Leur premier privilège est d'assurer la conservation des documents du passé pour les temps futurs. Le second de leurs privilèges est de justifier cette conservation par son utilité, par la meilleure compréhension qu'elle permet. Ceci

Conclusion

peut exiger, et souvent exige, un équilibre délicat et un détachement rare, car ni la conservation, ni l'utilisation, ne peuvent s'exclure l'une l'autre. La réalisation de ce fait est radicale et révolutionnaire.

Tandis que l'accent était jadis placé surtout sur la doctrine de l'immobilité, de la bibliothèque prison ou caveau, les Bibliothèques Nationales sont maintenant ouvertes au monde extérieur. Elles se sont alliées à l'actualité. Elles prennent un risque sur le présent. Elles exposent leurs biens aux risques des accidents de transport et les envoient à titre de prêt dans des contrées lointaines où elles ne peuvent contrôler l'usage qui en est fait. Elles préparent des expositions à la fois instructives et attrayantes et les font circuler. Elles ouvrent leurs salles aux conférences et aux concerts: et il n'est pas nécessaire que le sujet de ces conférences et la musique choisie pour ces concerts soient obscurs, ou recherchés, ou inaccessibles à l'homme moyen. Elles publient des bulletins, des bibliographies, des reproductions, des textes annotés. Les Bibliothèques Nationales du monde libre défendent la liberté de questionner, la liberté d'informer. Elles sont sur le qui-vive, prêtes à résister et à combattre les forces qui fermeraient à l'humanité l'accès à la somme des connaissances accumulées par les hommes au prix de tant d'efforts.

Naturellement, les Bibliothèques Nationales servent la politique nationale, en matière d'éducation, de recherche, et dans une certaine mesure, mal définie et inexprimée, en matière de politique extérieure. Car les Bibliothèques Nationales ne sont pas que des rébarbatifs monuments commémoratifs, ou des belles architectures, ou des chasses révérees, que les visiteurs d'au delà les frontières regardent avec approbation ou désapprobation. Les Bibliothèques Nationales sont des centres de recherche pour les savants étrangers. C'est de la vérité qu'ils sont en quête. Quand une Bibliothèque Nationale possède la vérité et la fait connaître, elle a rempli son but, assuré son pouvoir.

Ce fait est important car, instrument d'une politique nationale, la Bibliothèque Nationale pourrait être chargée de déformer, de dissimuler, de déguiser, d'avilir et même de détruire la vérité. Une imagination Orwelienne pourrait conduire les Bibliothèques Nationales à l'infamie, à l'avalissement.

Fort heureusement, les Bibliothèques Nationales des pays de l'Ouest ont créé une Commission des Bibliothèques Nationales, discutent en commun de leurs problèmes, ont des rapports constants, échangent parfois leur personnel. Leurs Directeurs sont en termes amicaux, échangent officiellement des visites. Ils se rencontrent aux congrès de l'I.F.L.A., de la F.I.D. et de l'U.N.E.S.C.O. où ils représentent leurs

LIBRARY TRENDS

pays. Ils ont des projets communs. Ils travaillent ensemble à la cause du copyright international. Ils adoptent des standards internationaux. Ensemble, ils découvrent la solution de leurs problèmes. Ils discutent de leurs méthodes, échangent des conseils. Nous assistons aux débuts d'une confrérie basée sur la confiance, l'éminence et le courage: confrérie qui s'est dédiée à l'ombre miroitante d'une image que, peut-être, nous verrons un jour apparaître, qui doit apparaître, apparition trop longtemps attendue et trop longtemps retardée, portant en elle une promesse, une ardeur exigeant. Les Bibliothécaires des Bibliothèques Nationales ont l'enthousiasme: le reste est à la Paix.